



Contribution de l'association Les Amitiés d'Armor, association adhérente de l'Uriopss Bretagne

1. Quel projet de société voulons-nous promouvoir ?

Il faut des politiques publiques qui ne laissent personne au bord de la route, quel que soit l'âge !

Que ces politiques se déclinent de la même manière sur tous les territoires afin de réduire les inégalités sociales et de santé

Que la France continue à être une terre d'accueil où chacun peut trouver une place dans un esprit de solidarité et de fraternité

2. Quelles sont vos attentes principales au sujet des politiques publiques

Que ceux qui nous gouvernent anticipent et accompagnent les évolutions de la société au lieu de les subir

Que soit mise en œuvre une politique de prévention ambitieuse qui s'applique aux différents âges de la vie (la prévention a un coût mais c'est surtout un investissement rentable au long cours)

Que les hommes politiques fassent preuve de cohérence : si le vieillissement inéluctable de la population est acté, que les moyens soient donnés pour prendre en charge les besoins de ces personnes ; si l'on veut une médecine efficace, encore faut-il avoir formé suffisamment de médecins, anesthésistes, radiologues, etc... Le manque d'anticipation est majeur dans divers domaines.

Penser les conséquences à long terme des politiques mises en œuvre et laisser le temps à ces politiques de produire leurs effets et les évaluer (la France est peut-être championne des réformes successives et hâtives !)

Que des mesures de simplification soient mises en œuvre là où c'est possible

Que les politiques publiques soient construites de manière interministérielle pour plus de cohérence, de rationalité et d'efficacité

3. Que pouvons-nous apporter en tant qu'associations ?

Les associations ont la force de leur souplesse, de leur réactivité pour proposer des réponses pertinentes aux besoins constatés sur le terrain. La créativité du monde associatif est une richesse, son expertise est primordiale pour satisfaire des besoins peu ou pas satisfaits par les pouvoirs publics. Le caractère non lucratif et désintéressé permet de se consacrer exclusivement à l'élaboration de projets centrés sur les vrais besoins de la population, en s'adaptant à des contextes locaux. Le monde associatif – qui n'est pas sous tutelle – peut être force de propositions et de contradiction.